

### LE DIRECTEUR, DERNIER GARANT DU BIEN-ETRE DES AGENTS !!!

- **Mise en place des services de l'enregistrement (SDE)**

FO-DGFIP 06 a interpellé le DDFIP sur les problèmes d'emplois non pourvus malgré le périmètre élargi de la charge du service. Les notaires dépendant du SDE de Grasse risquent de s'adresser au SDE de Nice, plus accessible par les infrastructures.

Il est dommageable que la Direction ait manqué de communication sur le changement effectif de RAN des SDE (de PRO à PERSO) ce qui a empêché les agents B intéressés par ces missions de postuler en temps et en heure.

La parité administrative s'est engagée à porter une attention particulière à la mise en place des SDE aussi bien humainement que techniquement.

Nous nous sommes également inquiétés des conditions du déménagement des agents au 1<sup>er</sup> septembre. FO-DGFIP 06 reste sceptique quant à la mise en place des habilitations des futures applications des SDE. On se souvient de l'exemple tristement célèbre des PCRFP qui étaient restés plusieurs jours sans aucune application lors de leur création.

- **Fusion des SIP et SIE de Nice Ouest et Est**

Le DDFIP poursuit sa politique de fusions. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ceux qui essuieront les plâtres seront ceux des SIE-SIP Nice Ouest et Est. Seule fusion restant suite aux contraintes techniques.

Il nous a assuré que tout se ferait « à effectif constant » mais « au moment de la fusion ». Il ne peut en effet présager des conséquences des futurs TAGERFIP...

Or nous savons tous que c'est sur les services fusionnés que les suppressions de postes seront les plus faciles à réaliser : c'est leur raison d'être !

FO-DGFIP 06 a voté contre le principe de ces fusions et reste opposé au démantèlement de nos services à marche forcée. Elles sont faites sans tenir compte des impératifs techniques et des réelles contraintes quotidiennes des agents exerçant leurs missions et uniquement à des fins budgétaires.

- **Mise en place d'un pôle de contrôle fiscal à Nice-Ackermann**

L'autre grand projet de notre Directeur est la création d'un« Pôle Unique de Contrôle ». Ainsi les agents des BDV de Nice, de la DIRCOFI (brigades de Nice et Brigade Patrimoniale de Cannes) et de la BCR de Nice vont être regroupés à Ackermann. Afin de réaliser ce « regroupement familial » la direction a prévu en grande partie des bureaux en open-space, arguant le fait que les vérificateurs doivent être plus souvent sur le terrain qu'au bureau.....

Bizarre ce n'est pas ce que prévoit RIALTO MEMO !!!!!

Ci-dessous , pétition signée par l'ensemble des personnels et remise ce jour.

- **Fermeture de la caisse de la DDFIP Delille ;**

Lors de la modification d'horaires, une garantie d'aucune implication avait été donnée sur l'avenir du service.

Or, avec le seuil maximal de paiement en numéraire de 300€ et la limitation des paiements en espèces déplacés (paiement chez le comptable assignataire) l'avenir de la caisse de la DDFIP, rue Delille est à présent scellé.... ON FERME ! Et on envoie les institutionnels à la Poste.

Que cela serve de mise en garde à tous nos services qui acceptent les modifications d'horaires et les mesures de simplification...

Fo a voté contre.

- **Déménagement de la Paierie Départementale à Nice-Guiglia ;**

Afin de valoriser au mieux l'immobilier domanial impossible à vendre et économiser sur les loyers, il faut réinstaller les agents. Sur ce site, les nominés sont la paierie Départementale. Mais comment obtenir l'assentiment des personnels ???????? On fait du Home Staging : d'abord on remet l'électricité on fait un brin de ménage puis on fait visiter .

Selon le DDFIP la décision se fera après l'avis des agents même si le projet est fortement engagé.

- **Informations sur divers points par la Direction sans vote :**

Mise en place de la Brigade Nationale d'Intervention Cadastrale (BNIC), Mouvements des agents techniques et des Techniciens-Géomètres, Programme annuel de Prévention 2017 (PAP) et Point Intermédiaire sur le Budget local.

Les représentants FO : P Dumas C Giordano P Astier J-L Rime E Courtin V Romand



Nice, le 8 juin 2017

Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Nous vous avons fait parvenir des pétitions signées par l'ensemble des brigades BDV et BCR dans lesquelles **nous refusons notre déménagement à ACKERMANN** du fait de la dégradation de nos conditions de travail dans le projet présenté.

Nous constatons que nous n'avons pas eu de réponse satisfaisante.

**1) Les bureaux :**

Nous refusons de travailler en plateau pour le maintien de nos conditions de travail. Actuellement nous disposons de bureaux pour 2 (ou 3) vérificateurs ou agents BCR, avec de l'espace pour les armoires, vestiaires et imprimantes. L'éclairage naturel est suffisant, et nous disposons d'une climatisation individuelle.

En réponse à cela, nous avons reçu un plan avec une disposition des brigades en plateau et en nous suggérant la possibilité de placer des cloisons ce qui est inacceptable. Ce travail relève de la seule compétence des architectes et ergonomes.

**2) parking :**

L'administration doit proposer des places de parking pour l'ensemble du personnel du site (nombre de places, localisation et conditions d'attribution).

**3) désamiantage :**

la vétusté du bâtiment soulève des inquiétudes quant à son désamiantage avant toute installation.

**4) sécurisation et accueil du site :**

Les conditions d'exercice des missions des services concernés (BDV et BCR) exigent des mesures de sécurisation spécifiques. Nous exigeons le maintien de nos conditions de sécurité actuelles.

De plus, la cohabitation entre services de contrôle et de recherche génère des risques (rencontre entre aviseurs et contribuables vérifiés)

S'agissant de la BCR, après quatre déménagements en moins de 10 ans, la dernière localisation à Delille a été choisie pour sa proximité avec la division CF et s'est révélée particulièrement judicieuse.

Pour toutes ces raisons nous refusons toujours le déménagement sur le site d'ACKERMANN.